

BUDGET 2018-2019

Ressources financières

613-562-5786 | finance@uOttawa.ca
uOttawa.ca/ressources-financieres

Le 28 mai 2018



uOttawa



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET APERÇU GÉNÉRAL	
Introduction	5
Plan stratégique <i>Destination 2020</i>	6
Vision et mission	8
Enjeux actuels et futurs	11
MODÈLE ET PROCESSUS BUDGÉTAIRES	
Modèle budgétaire	18
Processus budgétaire	20
DESCRIPTION ET LIENS ENTRE LES FONDS	
Description des fonds	23
Liens entre les fonds	23
APERÇU FINANCIER	
Faits saillants du fonds de fonctionnement	24
Fonds de fonctionnement	27
Services auxiliaires	34
Fonds restreint — recherche	38
Fonds restreint — autres	44
Fonds d'immobilisations	46
ANNEXES	52

INTRODUCTION ET APERÇU GÉNÉRAL

INTRODUCTION

L'Université d'Ottawa présente son budget pour l'exercice 2018-2019 de même que ses projections financières pour les deux années subséquentes, c'est-à-dire jusqu'en 2021. Il est à noter que les projections se concentrent sur le fonds de fonctionnement et sont basées sur les paramètres de financement, les programmes et le mode de fonctionnement connus au moment de leur préparation.

Dans le cadre de l'élaboration du budget, l'Université maintient les objectifs établis dans son plan stratégique *Destination 2020* tout en tenant compte des exigences contraignantes des ministères et des agences subventionnaires (bailleurs de fonds), du cadre réglementaire de plus en plus coûteux ainsi que des autres facteurs externes influençant ses activités et sa situation financière.

À bien des égards, le budget 2018-2019 en est un de changements avec l'adoption d'un nouveau modèle budgétaire interne. La planification et le développement de ce nouveau modèle ont été rendus possibles grâce aux nombreuses consultations et efforts combinés des secteurs académiques et administratifs.

Depuis l'été 2017, les plans budgétaires triennaux préparés par les facultés et services ont été analysés afin de comprendre les besoins de chaque unité comparativement à l'approche historique jusqu'alors utilisée.

Cette nouvelle façon de faire a permis une meilleure compréhension des besoins des facultés et services et permettra au budget de devenir l'outil privilégié facilitant l'opérationnalisation des objectifs stratégiques.

Pour le budget 2018-2019, l'accent a été mis sur l'établissement de la base de l'allocation budgétaire pour les facultés et les services. Il va sans dire qu'une période de transition sera nécessaire avant l'implantation complète du nouveau modèle, qui devrait être pleinement déployé et raffiné au cours des trois prochaines années.

L'Université d'Ottawa présente un budget équilibré permettant de respecter ses priorités stratégiques. Elle a en outre:

- Un contingent de professeurs-chercheurs de très haute qualité qui comprend 57 chaires de recherche du Canada ainsi que 45 chaires de recherche universitaire et 6 chaires de recherche sur la francophonie canadienne.
- Une stratégie de recrutement et d'appui aux étudiants internationaux, notamment pour les étudiants au doctorat.
- L'augmentation du financement pour le maintien des collections des bibliothèques.
- La mise en service de nouveaux espaces au pavillon Roger Guindon, Peter Morand, LabO, Carrefour des apprentissages et le complexe STEM. Ces espaces appuient notamment l'installation des professeurs et des chercheurs, et de leurs laboratoires de recherche (en médecine, sciences de la santé, arts, sciences et génie). Ils offrent un environnement moderne et sécuritaire favorisant l'apprentissage, l'enseignement, et l'interdisciplinarité permettant ainsi d'augmenter la capacité de recrutement d'étudiants dans des domaines très populaires.

Dans la foulée des actions réalisées au cours des dernières années, l'Université entreprend en 2018-2019 un projet d'amélioration de l'ensemble de ses processus administratifs et de soutien. Ce projet a pour but d'accroître l'efficacité de ces activités quant à leur contribution à la poursuite de la mission de l'Université. La réalisation de ce projet de grande envergure s'échelonnera sur plus d'une année.

La direction tient à remercier toutes les équipes qui ont participé à l'élaboration du budget 2018-2019, qui permettra de bâtir l'Université d'Ottawa de demain.

LE PLAN STRATÉGIQUE *DESTINATION 2020*



L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

Un environnement culturel unique

Une *bonne* université doit être à la hauteur d'objectifs précis :

- Préparer les jeunes à prendre leur place dans le monde
- Permettre à son corps professoral de partager connaissances et découvertes
- Aider son personnel à fournir des services de qualité exceptionnelle à la population étudiante

Une *grande* université prend ces idéaux à cœur et se demande comment les dépasser pour mieux contribuer à sa collectivité et au monde entier.

Dans la dernière décennie, notre université s'est développée de maintes façons. Elle est maintenant la plus grande université bilingue du monde, elle offre au-delà de 450 programmes d'études dans tous les domaines de la connaissance, et elle compte renforcer chaque dimension de la participation étudiante.

L'expérience universitaire et culturelle que vivent les étudiants de l'Université d'Ottawa est tout à fait unique.



L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Une culture de la découverte

L'Université d'Ottawa est l'une des 10 plus grandes universités de recherche du Canada.

Ses chercheurs explorent les frontières du savoir dans presque tous les domaines de l'activité humaine, ce qui lui permet de fournir, tant au monde de l'industrie qu'au secteur public, l'expertise particulière et les perspectives nouvelles qu'ils recherchent.

À l'Université d'Ottawa, c'est la curiosité qui *STEM*ule les esprits et qui trace la voie des étudiants comme chercheurs, citoyens et spécialistes.

C'est elle qui est au cœur de la connaissance universitaire. Tout ce que nous accomplissons est motivé par le désir d'apprendre, le courage de la remise en question et la passion de la découverte.



INTERNATIONAL

L'ouverture au monde

L'Université d'Ottawa incarne les valeurs du Canada. Nous croyons au pouvoir démocratique qu'ont les citoyens bien informés de faire des choix réfléchis et intelligents.

Nous débattons des enjeux avec passion et ouverture d'esprit tout en respectant la diversité des points de vue.

À l'Université d'Ottawa, les étudiants et étudiantes découvrent leur capacité à contribuer aux idéaux du Canada.



FRANCOPHONIE ET BILINGUISME

La richesse de la francophonie et du bilinguisme

L'engagement du Canada envers la francophonie et le bilinguisme est au cœur de son identité comme pays. L'Université d'Ottawa a elle aussi cultivé cette vision.

Nous offrons des programmes d'études exceptionnels en français, en anglais et dans les deux langues.

Sur le campus, la francophonie et le bilinguisme est une façon de vivre, d'apprendre et de se divertir.

Aucune autre grande université canadienne ne peut en dire autant. Cette dualité linguistique donne un avantage certain à nos étudiants pour façonner l'avenir de notre pays et incarner ses valeurs.

Toute idée inspirante, surtout si elle s'exprime dans plus d'une langue, est une idée puissante. Et ce sont de telles idées que l'Université d'Ottawa a à offrir.

VISION ET MISSION

VISION

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA OFFRIRA UNE EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE SANS PAREILLE ET, GRÂCE À UN ENSEIGNEMENT ET À DES RECHERCHES DE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE, JOUERA UN RÔLE CRUCIAL DANS LA DÉFINITION DU MONDE DE DEMAIN. NOUS INCULQUERONS UNE CULTURE DU SERVICE ET DE L'ENGAGEMENT AINSI QUE LA CONSCIENCE D'UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE À TOUS NOS DIPLÔMÉS AFIN DE LES PRÉPARER À VIVRE LA CITOYENNETÉ MONDIALE.

MISSION

NOTRE SITUATION AU CŒUR DE LA CAPITALE FÉDÉRALE, NOTRE BILINGUISME, NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA PROMOTION DE LA CULTURE FRANÇAISE EN ONTARIO ET NOTRE EXCELLENCE EN RECHERCHE CONSTITUENT NOTRE SPÉCIFICITÉ. UNIVERSITÉ À FORTE VOCATION DE RECHERCHE, NOUS OFFRONS UNE FORMATION REMARQUABLE À NOTRE POPULATION ÉTUDIANTE ET CONTRIBUONS À LA VIE INTELLECTUELLE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DU CANADA, APPUYANT AINSI LE RÔLE IMPORTANT ET POSITIF QUE JOUE NOTRE PAYS PARMI LES NATIONS DU MONDE.

ENJEUX ACTUELS ET FUTURS



CONTEXTE POUR 2018-2019 ET SON INFLUENCE

Le contexte actuel ouvre la porte à de nombreuses possibilités, notamment :

- **Nouvel appui aux étudiants canadiens** : les mesures annoncées dans les budgets provincial et fédéral qui sont entrées progressivement en vigueur au cours de l'année 2017-2018 continueront en 2018-2019 avec l'intégration de la facturation des droits de scolarité nets à l'automne. Les droits de scolarité nets signifient que la bourse du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) ainsi que toute aide fournie par l'Université sera prise en compte dans le calcul de la facture des droits de scolarité de l'étudiant. En 2018-2019, l'Université d'Ottawa investira approximativement 100 M\$ en bourses et aide financière pour appuyer ses étudiants.
- **Développement de la recherche** : de nouvelles sources de revenus de recherche sont activement explorées grâce à une activité accrue auprès de partenaires potentiels, incluant le secteur privé, par la recherche parrainée par l'industrie. Dans l'ensemble, l'Université projette un financement en recherche de 138 M\$.

Une augmentation et une amélioration substantielle des espaces consacrés à la recherche sur le campus sont une réalité ces dernières années. L'augmentation du nombre de chaires, avec l'ajout du Complexe de recherche avancée (CRA), l'expansion des pavillons Roger-Guindon et Peter-Morand, ainsi que la construction du bâtiment des Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM) continuera de créer des opportunités de recherche et d'obtention de fonds de recherche supplémentaires.

- **Rayonnement international** : l'internationalisation est une des quatre grandes priorités institutionnelles de l'Université. À cet égard, l'Université a atteint en 2017-2018 son objectif d'inscrire 15 % d'étudiants internationaux. La proportion est estimée à 16 % pour l'année financière 2018-2019.

Pour une première fois, certains étudiants internationaux nouvellement admis aux premier et deuxième cycles à l'Université d'Ottawa se verront offrir des bourses allant jusqu'à 2 500 \$ par année. De plus, les étudiants internationaux au doctorat pourront bénéficier de l'équivalent des droits de scolarité canadiens grâce à une bourse équivalente à la différence entre les droits internationaux et canadiens.

Enfin, à l'automne 2017, le Bureau des gouverneurs a approuvé une résolution qui demande à l'Université d'inclure dans ses recommandations d'augmentations des droits de scolarité internationaux un mécanisme qui permet aux étudiants (sous certaines conditions) de prévoir les coûts de frais de scolarité au-delà de leur première année. C'est ainsi que l'Université s'est engagée à limiter à un maximum de 5,5 % les futures augmentations annuelles des droits de scolarité des étudiants internationaux admis au trimestre d'été 2019 ou avant.

- **Développement du campus** : le Bureau des gouverneurs a approuvé en 2015 le *Plan directeur du campus*. Ce plan détermine les changements qui seront apportés au campus au cours des décennies à venir et sert d'assise au développement des infrastructures de l'Université. Il permet de bien planifier les investissements afin de répondre aux besoins de l'Université dans les prochaines années. Le nouveau Carrefour des apprentissages (CRX), les nouveaux laboratoires du pavillon Marion, l'achèvement du Complexe de recherche avancée (ARC) et le nouveau complexe STEM augmentent considérablement la capacité des espaces d'apprentissages et des laboratoires d'enseignement et de recherche. De plus, le nouveau complexe STEM modernisera et bonifiera ses infrastructures liées à la recherche et à l'innovation avec le secteur privé.
- **Campagne de financement d'envergure** : la plus vaste campagne de financement de l'histoire de l'Université, lancée en 2015, bat son plein. Cette campagne de 400 M\$ vise à assurer une contribution annuelle aux activités de

ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

l'Université pour soutenir sa mission. En date du 23 avril 2018, les promesses de dons s'élèvent à environ 250 M\$, ce qui témoigne de la pertinence et du dynamisme de la campagne. La philanthropie jouera un rôle de plus en plus important dans la rétention et le recrutement des membres du corps professoral, la qualité de l'expérience étudiante et le développement du campus.

- **Développement des résidences et des autres services auxiliaires** : depuis 2013-2014, l'offre de résidences de l'Université s'est accrue de plus de 56 %, pour atteindre près de 4 700 lits offerts aux étudiants en septembre 2018. Pour guider ses activités et sa programmation, l'Université a adopté un plan stratégique qui démontre un besoin de 6 000 lits et la nécessité de rénover les résidences construites dans les années 1960 et 1970 et qui représentent 2 000 lits. La planification des premières étapes de cette rénovation est prévue au cours de l'année 2018-2019. Tous les services auxiliaires, qui ont la responsabilité de s'autofinancer, ont révisé leur structure de revenus et dépenses dans le but de respecter leurs obligations financières, tout en restant compétitifs par rapport aux prix du marché. Il est à noter que les récents changements législatifs sur les normes du travail ont un impact significatif sur les coûts d'exploitation de ces activités.

FACTEURS EXTERNES

De nombreux facteurs externes doivent être examinés dans la préparation du budget 2018-2019. Parmi les plus importants, citons les suivants :

- **Budget du gouvernement fédéral** : Déposé en février dernier, le budget fédéral prévoit un réinvestissement majeur de plus de 3,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour la recherche dans tous les secteurs disciplinaires. Ces initiatives permettront aux chercheurs d'avoir accès à de nouveaux programmes et de nouveaux financements et d'être mieux soutenus alors que la concurrence internationale s'accélère. Elles permettront par ailleurs de mieux appuyer les chercheurs et les étudiants aux cycles supérieurs. Grâce aux

récents investissements de l'Université dans ses infrastructures notamment aux pavillons FSS, Roger-Guindon, Marion, CRX, STEM, et LabO, les chercheurs sont maintenant bien positionnés pour bénéficier de ces programmes de subventions.

- **Nouvelle formule provinciale de financement** : Cette nouvelle formule a débuté en 2017-2018 avec la signature d'une nouvelle entente de mandat stratégique pour l'Université (2017-2020). Depuis 2014, toutes les universités publiques de l'Ontario ont signé des ententes triennales avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP). En plus d'indiquer clairement les attributs de chaque université, ces ententes énoncent des objectifs mesurables et montrent l'engagement des universités envers le gouvernement quant à leurs orientations futures.

Bilingue, axée sur la recherche, située au cœur de la capitale nationale, et offrant le deuxième régime coop en importance de l'Ontario : voilà les traits distinctifs de l'Université d'Ottawa mis en évidence dans l'entente de mandat stratégique 2017-2020. Au cours des dernières années, le secteur universitaire a observé un désinvestissement du gouvernement, relativement au financement total des universités. L'Université d'Ottawa a également été impactée par ce changement, la contribution du gouvernement pour le fonds de fonctionnement passant de plus de 54 % en 2011-2012 à 44 % en 2018-2019.

- **Volatilité des marchés financiers** : Cette volatilité influe directement sur les revenus de placement de l'Université et sur la situation financière du régime de retraite. Elle a aussi des répercussions sur le processus et le calendrier décisionnels des grands donateurs.
- **Changements réglementaires** : De nombreux changements impacteront l'Université d'Ottawa dans les années à venir. Entre autres :

1. L'entrée en vigueur de la Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois. Cette loi apporte plusieurs changements à la Loi sur les

normes d'emploi, la Loi sur les relations de travail et la Loi sur la santé et la sécurité au travail notamment :

- La hausse du salaire minimum et les avantages sociaux pour les employés, incluant à travail égal, salaire égal;
- Des congés et vacances additionnels pour les employés à contrat, ainsi que des congés d'urgence personnelle élargis dans tous les milieux de travail.

Il est anticipé que cette nouvelle loi impactera plus spécifiquement les services auxiliaires et les activités de recherche. L'impact total annuel est estimé à environ 10 M\$.

2. L'entrée en vigueur du Programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le seuil initial alloué à l'Université sera abaissé annuellement pour encourager une plus forte réduction des émissions. Si ces réductions ne sont pas respectées, les entreprises devront acheter des droits d'émissions additionnels au prix du marché, qui fluctuera avec l'augmentation de la demande.
3. L'entrée en vigueur de la Loi 177, la Loi de 2017 pour un Ontario plus fort et plus juste. Cette loi touche entre autres les règles des régimes de retraite, la mise sur pied de l'Université de l'Ontario français, et de nouvelles exigences en matière de santé et sécurité au travail.

FACTEURS INTERNES

Le budget 2018-2019 tient compte des décisions et orientations énoncées par l'Université lui permettant de se distinguer et de se démarquer, tout en tenant compte des pressions financières courantes.

L'Université désire garder le cap sur les objectifs énoncés dans *Destination 2020*, dans un contexte où le taux d'inflation des dépenses croît plus rapidement que les revenus. Étant donné que les salaires et avantages sociaux constituent 73 % des dépenses du fonds de fonctionnement, toutes activités ou entente affectant la masse salariale affectent directement la situation financière de l'Université.

Considérablement d'efforts et d'énergie ont été déployés pour en arriver à l'obtention d'un budget équilibré. Les éléments suivants ont contribué à l'obtention de ce résultat :

- **Nouvelle formule de financement interne** : L'année 2018-2019 introduit un changement majeur au niveau budgétaire à l'Université d'Ottawa avec le développement d'une nouvelle formule de financement interne. Cette nouvelle approche comporte trois enveloppes de financement. Une allocation budgétaire de base déterminée suite à la revue des besoins de chaque faculté et service, une enveloppe reliée à la performance et une enveloppe pour appuyer ponctuellement les initiatives stratégiques.

- **Optimisation de la livraison des services** : Ce projet a pour but d'accroître l'efficacité et la contribution de ces activités à la réalisation de la mission de l'Université.

- **Recrutement international ciblé** : L'Université d'Ottawa demeure résolue à intégrer une forte dimension internationale dans tous ses domaines d'activité essentiels, particulièrement en ce qui a trait aux communautés francophones. L'Université vise l'enrichissement de l'expérience universitaire par une plus grande diversité culturelle.

- **Génération de nouveaux revenus nets** : Encourager la génération de nouveaux revenus nets. Certains éléments identifiés incluent notamment les programmes de maîtrise spécialisée, une expansion des programmes de formation continue et des programmes d'enseignement coopératif, ainsi qu'une augmentation des activités de philanthropie.

ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

DÉFIS FUTURS

Le secteur universitaire ontarien et canadien connaît une période de changements. L'Université fait face à des défis importants qui comportent des risques pour celle-ci et son développement dans les années à venir. Ces défis sont accentués, entre autres, par les éléments suivants :

- **Décroissance des subventions provinciales** : la nouvelle entente de mandat stratégique couvre une phase de transition permettant d'établir, de façon collaborative, des mesures et des cibles de rendement associées au financement qui seront intégrées à la prochaine entente qui couvrira la période 2020-2023. Pour les deux prochaines années, les subventions provinciales reçues resteront stables tant et aussi longtemps que la moyenne mobile des inscriptions sur trois ans demeurera à l'intérieur du couloir établi avec le ministère, en tenant compte d'une marge de manœuvre de plus ou moins 3 %. C'est donc dire que les subventions provinciales ne couvrent pas la croissance des coûts des systèmes qui augmente à chaque année.
- **Décroissance démographique** : cette réalité est relativement récente pour l'Université, qui a connu une progression remarquable et constante du nombre d'étudiants et des revenus associés à cette croissance de 2002 à 2010. Il importe de souligner que la décroissance démographique dans la tranche d'âge des 18-20 ans en Ontario et au Canada augmente la compétition entre les universités. Depuis 2012, l'Université fait face à une diminution des admissions des étudiants canadiens de l'ordre de 10 %, compensée par une hausse des étudiants internationaux.

Pour l'année financière 2018-2019, l'Université a vu le nombre de demandes d'admission croître considérablement. Il est difficile d'estimer l'impact de ces demandes sur le nombre d'inscriptions. L'Université observera ce changement dans les mois qui suivront et analysera l'impact sur ses résultats annuels.

- **Croissance des dépenses (figure 1)** : au cours des cinq dernières années, le rythme de croissance des dépenses du fonds de fonctionnement a été plus élevé que celui des revenus. Parallèlement, les coûts liés à la livraison des programmes

et des services ne cessent d'augmenter. Le besoin d'aller chercher des revenus additionnels résulte de la combinaison des limites imposées aux subventions et aux droits de scolarité juxtaposées à la croissance des dépenses entraînées notamment par des facteurs d'inflation dans certains domaines (collections des bibliothèques) et ainsi que par les termes des conventions collectives.

- **Régime de retraite** : Le régime de retraite fait l'objet de défis importants depuis plusieurs années provenant de plusieurs sources :
 1. L'instabilité des marchés financiers affecte directement les cotisations de l'Université au régime de retraite, particulièrement au chapitre des paiements spéciaux liés au déficit du régime. Ces paiements spéciaux, financés entièrement par l'Université, ont des effets directs sur le budget de fonctionnement de l'Université.
 2. L'évaluation du régime sur la base de la solvabilité est obligatoire en vertu de la loi et a été complétée au 1^{er} janvier 2016. Les résultats ont conduit à des paiements spéciaux de 8,6 M\$ annuellement. Un prochain rapport d'évaluation actuarielle devra être déposé au plus tard le 1^{er} janvier 2019.
 3. Le projet de loi 177 du gouvernement ontarien touchant la réforme des règles de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées entre en vigueur le 1^{er} mai 2018. À ce jour, l'impact de ce changement pour l'Université est minimal. Une analyse plus approfondie sera effectuée au cours des prochains mois.
- **Entretien différé des bâtiments et de la technologie** : bien que le campus compte de nouveaux édifices modernes au cours des dernières années, il y a un certain nombre d'édifices vieillissants qui nécessitent des travaux majeurs de rénovation et d'entretien. Au cours des prochaines années, l'Université, se concentrera sur l'entretien et la rénovation de ses installations existantes. Au niveau des systèmes d'information, plusieurs sont désuets et ne répondent plus efficacement aux besoins de l'établissement.

- **Sous-financement de certaines activités** : certaines activités liées directement à la mission de l'Université ne sont pas financées adéquatement par les gouvernements. Quatre de ces activités clés souffrent d'un sous-financement chronique : les coûts indirects liés à la recherche, la mission de bilinguisme, l'appui aux étudiants ayant un handicap ou des besoins particuliers ainsi que le maintien et le remplacement des infrastructures en immobilisations et en technologies. Chaque année, l'Université doit puiser dans le fonds de fonctionnement afin de financer ces activités.

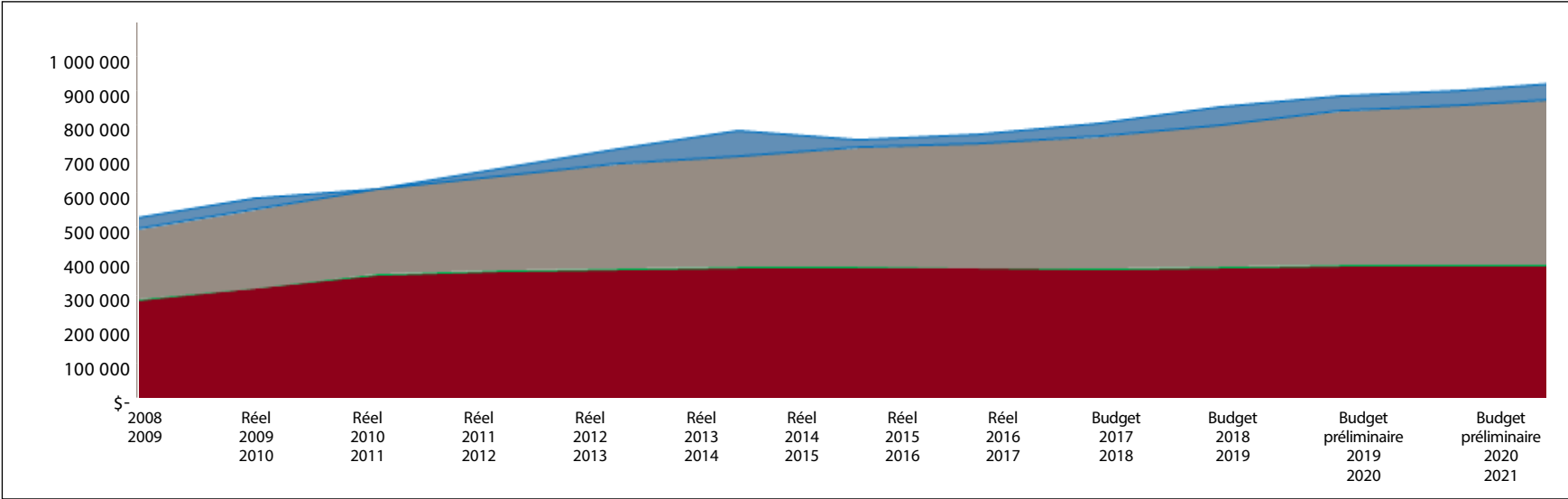
- **Projection triennale** : L'environnement actuel continue de faire pression sur l'Université et sa capacité à équilibrer son budget à court terme. Bien que le budget de 2018-2019 soit équilibré, des efforts considérables continuent d'être nécessaires pour maintenir de bonnes perspectives financières. Une projection

du statu quo (voir l'annexe E) démontre des déficits plus bas que prévu précédemment; de plus, le potentiel de croissance des revenus, que ce soit par l'internationalisation ou la création de nouveaux programmes académiques, permettra à l'Université d'éliminer ces déficits et de créer la marge nécessaire pour investir dans son avenir.

CONCLUSION

Suite aux recommandations du Comité permanent du budget, l'administration de l'Université, appuyée par le Comité des finances et de trésorerie est d'avis que le budget de l'année financière 2018-2019 respecte les objectifs établis par le Bureau des gouverneurs.

FIGURE 1 — Historique du fonds de fonctionnement - dépenses et transferts interfonds financés par les droits de scolarité et les subventions. (en milliers de dollars)
Pour l'année fiscale 2018-2019, un montant d'environ 42 M\$ doit être financé par d'autres sources de revenus.





MODÈLE ET PROCESSUS BUDGÉTAIRES

MODÈLE BUDGÉTAIRE

L’Université a adopté un nouveau modèle de répartition des revenus pour l’exercice 2018-2019 qui compte à la fois des objectifs de viabilité financière à long terme, des orientations du plan stratégique *Destination 2020*, et la nouvelle entente de mandat stratégique pour la période 2017-2020.

Le nouveau modèle comportera trois enveloppes (figure 2):

1. Une enveloppe de base déterminée suite à la revue des besoins de chaque faculté et service (allocation de base);
2. Une enveloppe reliée à la performance (incitatifs); et
3. Une enveloppe pour les priorités stratégiques (fonds de relance).

La formule historique basée sur le nombre d’étudiants n’a pas servi à établir l’allocation budgétaire de 2018-2019; en fait, les facultés et services ont reçu une enveloppe budgétaire basée sur les coûts réels de fonctionnement selon les engagements existants.

Ce nouveau modèle budgétaire ne permettra pas à lui seul d’augmenter le total des revenus nets de l’Université. Il s’agit d’une nouvelle façon de distribuer les revenus et les dépenses s’y rapportant afin d’établir les conditions favorables pour que l’Université progresse dans sa mission d’enseignement et de recherche, tout en assurant sa viabilité financière à court, moyen et long terme. Il vise l’identification de sources de revenus supplémentaires, il fait notamment la promotion de la réalisation des objectifs identifiés dans l’entente de mandat stratégique, il cible la modernisation et la mise en place de programmes académiques innovateurs ainsi qu’une gestion saine et efficiente des opérations. Ce modèle se veut un outil qui facilitera le processus de planification financière tout en améliorant la transparence dans la prise des décisions et l’imputabilité des différents intervenants.

Pour la préparation du budget de l’année financière 2018-2019, l’accent a été mis sur l’établissement de la base de la première enveloppe qui contient l’allocation budgétaire pour les facultés et les services. L’établissement des budgets 2019-2020 et 2020-2021 mettront l’accent sur les deux enveloppes restantes.

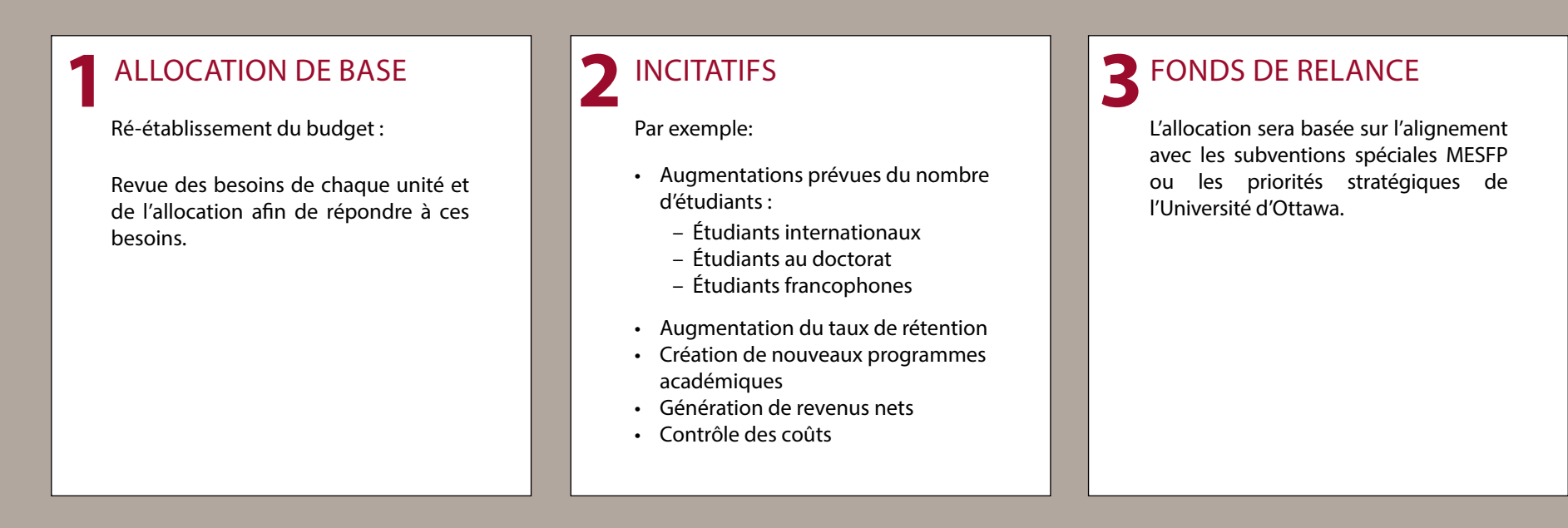
La deuxième enveloppe cherchera à insérer dans le nouveau modèle budgétaire les incitatifs qui encourageront les facultés et services à atteindre plus rapidement les objectifs considérés prioritaires. Ces objectifs permettront à la fois d’augmenter les revenus, de contenir les coûts et de rencontrer les buts établis. Les incitatifs seront spécifiques à chacune des facultés et chacun des services lorsque nécessaire.

L’Université continue d’établir ses budgets par fonds pour tenir compte des restrictions des sources de financement et de l’allocation des ressources entourant ses différentes activités.

Tout comme la plupart des universités ontariennes, la préparation du budget se fait sur une base de caisse modifiée. Cette méthode diffère des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif; les deux principales différences étant :

- La différence entre la capitalisation et l’amortissement des immobilisations corporelles, telles que les livres, l’équipement, les bâtiments, le matériel et les logiciels; et
- la différence entre les déboursés d’encaisse pour le régime de retraite et autres avantages sociaux futurs, et les dépenses selon l’évaluation actuarielle utilisées dans les états financiers consolidés.

FIGURE 2 — *Fonctionnement des trois enveloppes de financement*



PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Le plan stratégique est la toile de fond qui guide l’établissement du budget à l’Université d’Ottawa. L’élaboration du budget s’inscrit dans un processus budgétaire auquel les instances décisionnaires et les gestionnaires des unités participent afin de respecter les orientations de l’établissement en matière de qualité de l’enseignement et de la recherche.

RÔLE DES INSTANCES

Le **Bureau des gouverneurs** est chargé de s’assurer que le budget est conforme aux objectifs de l’Université et d’en faire l’approbation finale.

Le **Comité des finances et de trésorerie** du Bureau des gouverneurs (volet finance) est responsable de la surveillance budgétaire et financière de l’Université. Le volet finance du Comité des finances et de trésorerie est chargé de revoir en détail le budget afin d’assurer sa conformité aux objectifs de l’Université. Il est également responsable de recommander au Bureau des gouverneurs le budget de l’Université.

Le **Comité d’administration** est chargé de présenter un budget équilibré et conforme aux objectifs de l’Université ainsi que d’en recommander l’approbation au Comité des finances et de trésorerie.

Afin d’assurer l’équilibre budgétaire, le Comité d’administration doit mettre en œuvre divers processus permettant de maximiser les revenus et de veiller à la gestion efficace et prudente des dépenses. Il peut recommander un budget déficitaire seulement s’il a reçu, au préalable, l’autorisation du Bureau des gouverneurs.

Le **Comité permanent du budget** est chargé de recommander au Comité d’administration une philosophie, des principes et une approche budgétaire de même que l’allocation des ressources financières permettant l’atteinte de l’équilibre budgétaire. Le comité est composé des membres suivants :

- Le recteur (ex-officio);
- Le vice-recteur aux études et provost (co-président);

- Le vice-recteur aux ressources (co-président);
- Le vice-recteur à la recherche ou son délégué;
- Deux membres du Bureau des gouverneurs;
- Deux professeurs, membres des facultés.

Le **vice-recteur aux ressources** assure le leadership pour l’encadrement et le calendrier de la préparation budgétaire de l’Université ainsi que sa présentation aux instances.

MISES À JOUR BUDGÉTAIRES

Les mises à jour budgétaires, également appelées les projections financières périodiques, permettent de suivre l’évolution des revenus réels et des dépenses réelles par rapport au budget. Elles sont présentées au Bureau des gouverneurs deux fois par année, en lien notamment avec les mises à jour du nombre officiel d’inscriptions. La première mise à jour utilise les données réelles au 31 octobre et la deuxième mise à jour utilise les données réelles au 31 janvier. En plus des suivis budgétaires mensuels, ces deux mises à jour servent à valider l’évolution des revenus et des dépenses et, le cas échéant, à procéder aux réalignements requis.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES FINAUX

Parallèlement aux travaux entourant la préparation des états financiers consolidés audités, les résultats financiers réels sont compilés sur une base budgétaire afin d’analyser les écarts entre les résultats réels et le budget. Le résultat de ces analyses est présenté au Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs ainsi qu’au Bureau des gouverneurs en septembre de chaque année.

FIGURE 3 — Calendrier du processus budgétaire

Étape	Consultation des instances	Période
Présentation du budget	• Comité permanent du budget • Comité d’administration • Comité des finances et de trésorerie	Avril / mai
Adoption du budget	• Bureau des gouverneurs	Mai
Présentation de la première mise à jour budgétaire	• Comité permanent du budget • Comité d’administration • Comité des finances et de trésorerie • Bureau des gouverneurs	Novembre / décembre
Présentation de la deuxième mise à jour budgétaire	• Comité permanent du budget • Comité d’administration • Comité des finances et de trésorerie • Bureau des gouverneurs	Mars / avril
Résultats budgétaires finaux	• Comité permanent du budget • Comité d’administration • Comité des finances et de trésorerie • Bureau des gouverneurs	Septembre

DESCRIPTION ET LIENS ENTRE LES FONDS

DESCRIPTION ET LIENS ENTRE LES FONDS

DESCRIPTION DES FONDS

L'Université d'Ottawa utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour ses opérations budgétaires. Chaque fonds a une fonction principale qui permet l'affectation des revenus et des dépenses à des fins précises pour respecter les conditions de financement des bailleurs de fonds. Différentes exigences budgétaires s'appliquent selon le type de fonds.

Le **fonds de fonctionnement** est composé de ressources financières pouvant être utilisées sans restriction extérieure afin d'atteindre les objectifs de l'Université, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

Les **services auxiliaires** sont composés de ressources financières dont l'utilisation est destinée aux activités qui complètent les activités principales de recherche et d'enseignement. Ils englobent des services autofinancés tels que les services alimentaires, les résidences, les Presses de l'Université d'Ottawa et le stationnement.

Les **fonds avec restrictions** sont constitués de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds externes pour les activités sans contre-partie telles que les projets de recherche et les chaires de recherche. Ces projets sont soumis aux diverses règles et politiques des organismes subventionnaires et de l'Université, notamment en ce qui a trait aux modalités de gestion des dépenses admissibles de recherche. On y retrouve également des activités telles que l'attribution de bourses par des donateurs. L'Université d'Ottawa possède deux fonds avec restrictions :

- Le fonds restreint – recherche
- Le fonds restreint – autres

Le **fonds de dotation** est voué à la capitalisation des dons reçus par l'Université et la redistribution des revenus issus de cette capitalisation. Le capital doit être maintenu et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé que pour les fins spécifiées par le donateur.

Le **fonds d'immobilisations** est composé de ressources financières dont l'utilisation est destinée aux dépenses d'immobilisations (p. ex. acquisition de terrains et d'immeubles, construction d'immeubles, et rénovations majeures). Le fonds d'immobilisation est financé par des subventions, des dons, des emprunts et des transferts des autres fonds.

Chaque fonds accumule les ressources nettes disponibles pour honorer ses obligations présentes et futures.

LIENS ENTRE LES FONDS

Tous ces fonds sont distincts les uns des autres, mais certains virements peuvent être effectués en cours d'année entre les différents fonds. Les principaux transferts autorisés sont les suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations financées par le fonds de fonctionnement, les services auxiliaires, le fonds restreint – recherche et le fonds restreint – autres doivent être comptabilisées au fonds d'immobilisations par un virement interfonds entre le fonds d'origine et le fonds d'immobilisations.
- Le fonds de fonctionnement contribue financièrement de diverses façons aux activités de recherche à l'Université, notamment par l'entremise des fonds de démarrage et l'appui aux chaires de recherche. Ces montants sont présentés à titre de transferts interfonds en provenance du fonds de fonctionnement à destination du fonds restreint – recherche.

FAITS SAILLANTS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT



ÉQUILIBRE
BUDGÉTAIRE

879 M\$

REVENUS

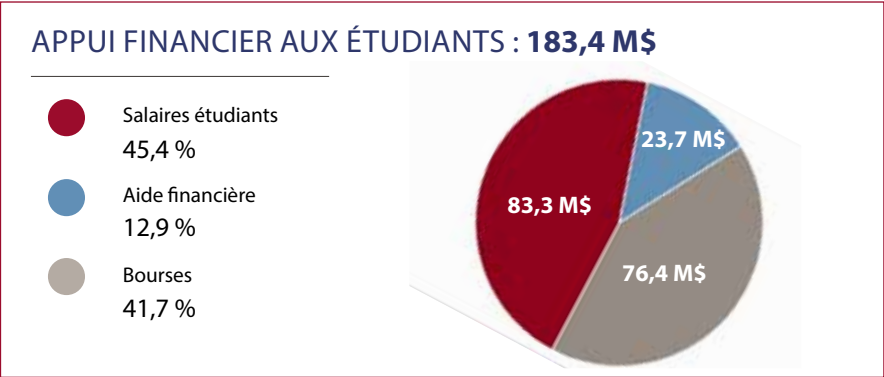
879 M\$

DÉPENSES, TRANSFERTS
INTERFONDS ET ACTIVITÉS
DE FINANCEMENT

614 M\$

SALAIRES ET
AVANTAGES SOCIAUX

La dépense de salaires et avantages sociaux représente **73,4 %** du total des dépenses du fonds de fonctionnement.



41 766

NOMBRE ESTIMÉ
D'ÉTUDIANTS CANADIENS
ET INTERNATIONAUX

2 517\$

16 %

PROPORTION DU NOMBRE
D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

BOURSES ET AIDE
FINANCIÈRE PAR ETP

(Selon la présentation adoptée par le
Conseil des universités de l'Ontario)



FONDS DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU 1 — *Fonds de fonctionnement, budget initial consolidé 2018-2019 (en milliers de dollars)*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Dépenses						
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DES REVENUS

TABEAU 2 — Revenus de fonctionnement 2018-2019 (en milliers de dollars)

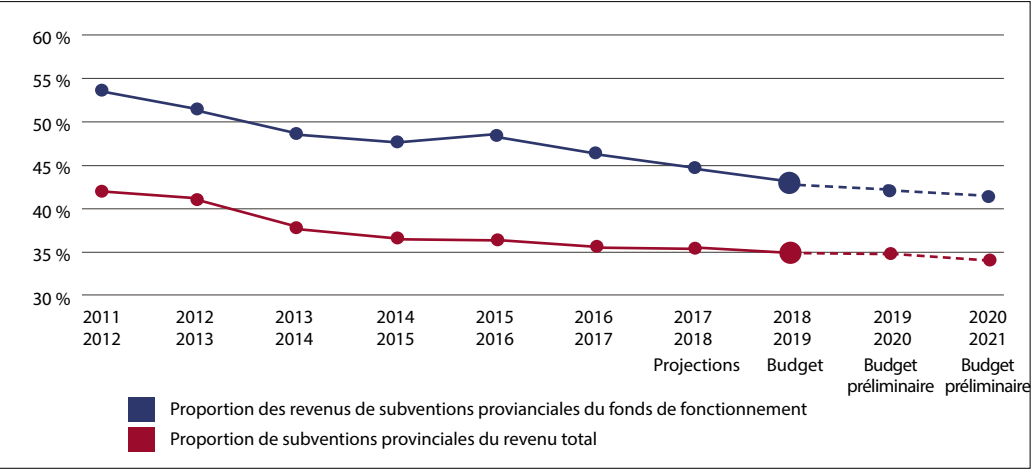
	Budget 2018-2019 (\$)	Actuel projeté 2017-2018 (\$)	Budget 2017-2018 (\$)	Variations Budget 2018-2019 vs actuel projeté 2017-2018		Variations Budget 2018-2019 vs budget 2017-2018	
				(\$)	(%)	(\$)	(%)
Subventions	390 301	390 874	384 895	(573)	(0,1 %)	5 406	1,4 %
Droits de scolarité et autres frais - étudiants canadiens	302 110	293 593	298 974	8 517	2,9 %	3 136	1,0 %
Droits de scolarité et autres frais - étudiants internationaux	142 170	114 175	110 580	27 995	24,5 %	31 590	28,6 %
Revenus de placement	21 695	18 044	25 637	3 651	20,2 %	(3 942)	(15,4 %)
Ventes de marchandises et services	10 458	9 289	8 875	1 169	12,6 %	1 583	17,8 %
Dons non restreints	555	665	556	(110)	(16,5 %)	(1)	(0,2 %)
Autres	12 054	12 315	11 907	(261)	2,2 %	147	1,2 %
Total des revenus	879 343	838 955	841 424	40 388	4,8 %	37 919	4,5 %

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

SUBVENTIONS

L’Université d’Ottawa estime que le financement du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) restera stable jusqu’en 2019-2020, tel qu’établi dans l’entente de mandat stratégique 2017-2020. Il est à noter cependant que dans les années qui suivront, le financement pourrait diminuer si les objectifs identifiés dans l’entente ne sont pas atteints. Pour le budget 2018-2019 et l’exercice 2017-2018, les revenus de subventions provinciales sont estimés à 390,3 M\$ et 384,9 M\$ respectivement, soit 44,4 % et 45,7 %. Depuis 2013-2014, les revenus de subventions sont sous la barre des 50 % du total des revenus du fonds de fonctionnement.

FIGURE 4 — Historique des subventions provinciales (%)



DROITS DE SCOLARITÉ

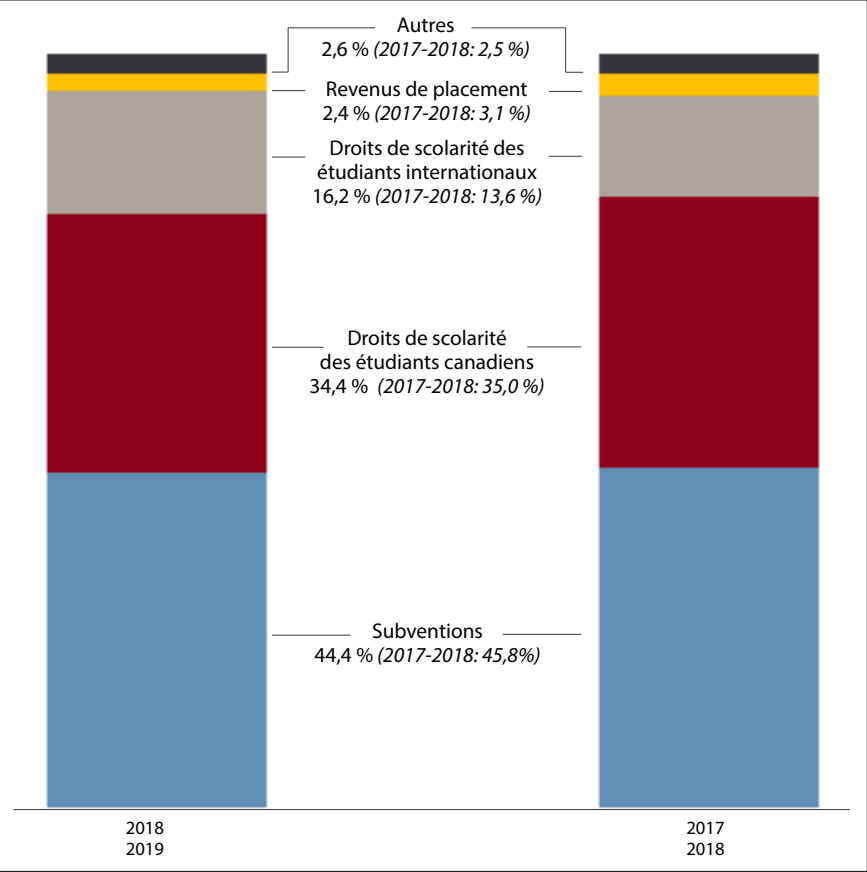
Les droits de scolarité respectent le cadre règlementaire du gouvernement de l’Ontario pour les étudiants canadiens. L’indexation moyenne globale des droits de scolarité se situe à 3,0 %. La proportion des revenus du fonds de fonctionnement provenant des droits de scolarité se situe à 50,6 % en 2018-2019, comparativement à 48,6 % en 2017-2018. Il est à souligner que la croissance des revenus des droits de scolarité provient majoritairement des étudiants internationaux; leur part des droits de scolarité est projetée à 32,0 % en 2018-2019 comparativement à 27,0 % en 2017-2018 (voir l’annexe B). L’augmentation des droits de scolarité des étudiants internationaux est alignée sur les données du marché qui se situe près de 15,0 % pour les étudiants entrants. Cependant, cette hausse est compensée partiellement par un nouveau programme de bourses pour ce groupe d’étudiants pour une indexation estimée des droits de scolarité de 7 %.

À l’automne 2017, le Bureau des gouverneurs a approuvé une résolution qui mandate l’Université à inclure dans ses recommandations d’augmentations des droits de scolarité internationaux un mécanisme qui permet aux étudiants (sous certaines conditions) de prévoir les coûts de droits de scolarité au-delà de leur première année. L’Université s’est engagée à limiter à un maximum de 5,5 % les futures augmentations annuelles des droits de scolarité des étudiants internationaux admis au trimestre d’été 2019 ou avant suivant un parcours régulier du pogramme, selon les critères endossés par le Bureau des gouverneurs.

REVENUS DE PLACEMENT

L’Université estime ses revenus de placement en fonction du taux de rendement prévu dans sa politique de placement. Le rendement à long terme est présentement estimé à 5,5 % dégageant un revenu de placement de 21,7 M\$. Compte tenu de l’incertitude entourant les marchés financiers, l’Université se protège des fluctuations de revenus de placement par la mise en œuvre d’une réserve de stabilisation de ces revenus. Les rendements supérieurs à la cible prévue viennent augmenter la réserve de stabilisation. L’Université utilise la réserve dans l’éventualité où les rendements de placement sont inférieurs aux projections. Le budget 2018-2019 ne prévoit aucun renflouement ou utilisation de cette réserve.

FIGURE 5 — Proportion des revenus, comparatif 2018-2019 et 2017-2018 (%)



FONDS DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DES DÉPENSES

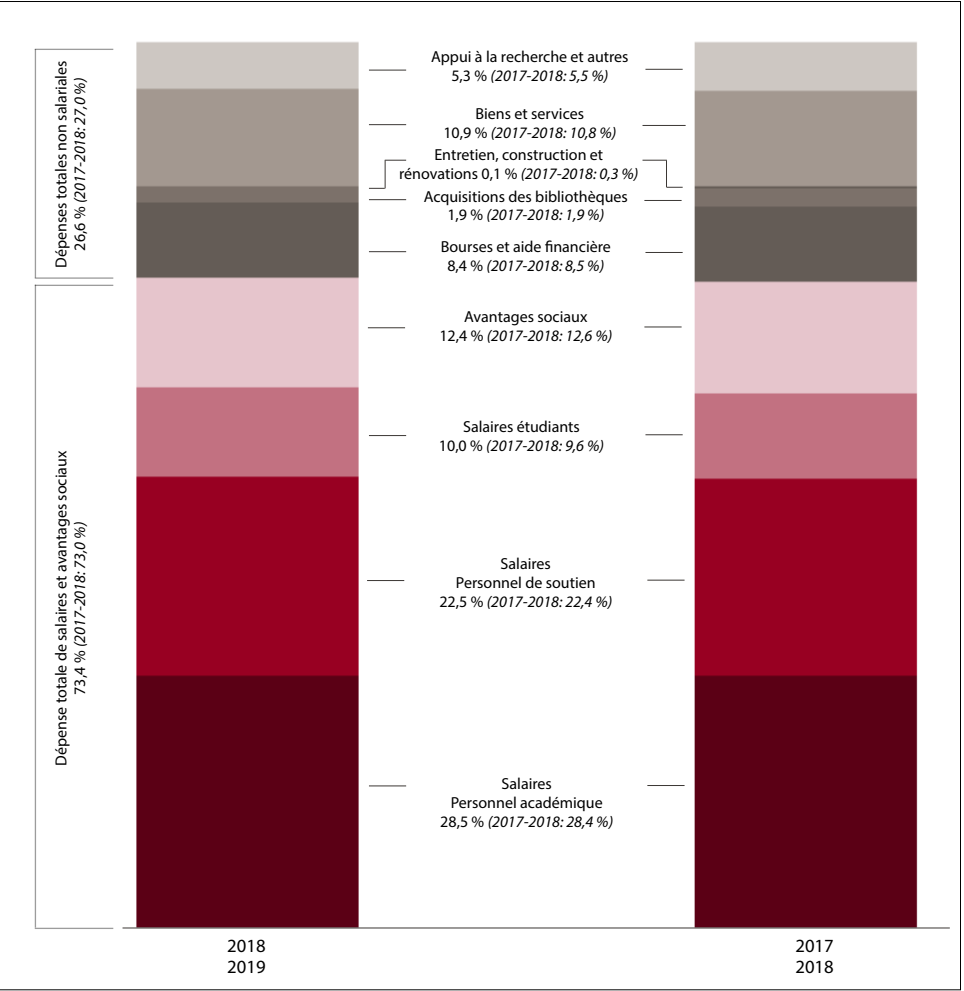
TABLEAU 3 — Dépenses de fonctionnement 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Budget 2018-2019 (\$)	Actuel projeté 2017-2018 (\$)	Budget 2017-2018 (\$)	Variations Budget 2018-2019 vs actuel projeté 2017-2018		Variations Budget 2018-2019 vs budget 2017-2018	
				(\$)	(%)	(\$)	(%)
Salaires — personnel académique	238 839	227 024	231 655	11 815	5,2 %	7 184	3,1 %
Salaires — personnel de soutien	188 107	179 307	182 293	8 800	4,9 %	5 814	3,2 %
Salaires — étudiants	83 294	82 450	78 474	844	1,0 %	4 820	6,1 %
Avantages sociaux	103 891	100 774	102 552	3 117	3,1 %	1 339	1,3 %
Bourses et aide financière	70 318	68 489	69 005	1 829	2,7 %	1 313	1,9 %
Acquisitions des bibliothèques	16 225	15 720	15 114	505	3,2 %	1 111	7,4 %
Biens et services	90 888	95 081	87 737	(4 193)	(4,4) %	3 151	3,6 %
Entretien, construction et rénovations	967	3 219	2 714	(2 252)	(7,0) %	(1 747)	(64,4) %
Déplacements	7 775	8 022	7 692	(247)	(3,1) %	83	1,1 %
Honoraires professionnels	1 658	1 994	1 740	(336)	(1,7) %	(82)	(4,7) %
Intérêts et frais bancaires	14 406	14 010	14 134	396	2,8 %	272	1,9 %
Ententes interinstitutionnelles	700	507	670	(193)	3,8 %	30	4,5 %
Appui à la recherche et autres	19 834	19 291	21 114	543	2,8 %	(1 280)	(6,1) %
Total des dépenses	836 902	815 888	814 894	21 014	2,6 %	22 008	2,7 %

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



FIGURE 6 — Proportion des dépenses totales, comparatif 2018-2019 et 2017-2018 (%)



FONDS DE FONCTIONNEMENT

RÉMUNÉRATION

La dépense de salaires et avantages sociaux représente 73,4 % (73,0 % en 2017-2018) du total des dépenses du fonds de fonctionnement. La répartition entre les différentes composantes se retrouve à la figure 7.

Le budget 2018-2019 prévoit une augmentation économique en plus du progrès dans le rang conformément aux conventions collectives en vigueur et aux mandats approuvés par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs.

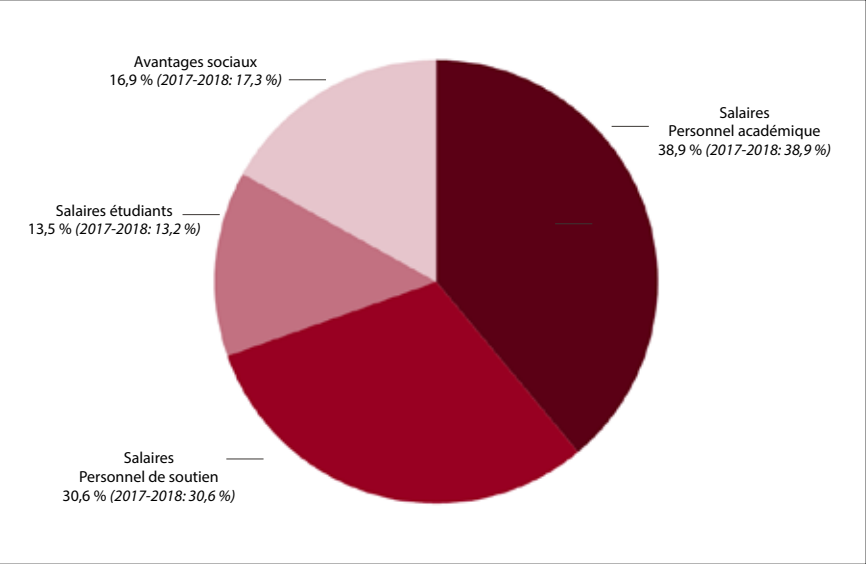
Au cours de l'année 2017, le gouvernement provincial a adopté le projet de loi 148 sur l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois. Cette loi affecte entre autres le salaire minimum et l'équité en milieu de travail. Son impact réel sera connu au cours de l'année financière 2018-2019, cependant le budget 2018-2019 inclut l'hypothèse de l'augmentation du taux horaire minimum à 15 \$ au 1^{er} janvier 2019, ainsi que les autres impacts financiers connus et estimables jusqu'à ce jour.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite représente un coût total de 45,9 M\$ (45,4 M\$ en 2017-2018) pour l'Université, incluant les paiements spéciaux de 8,6 M\$. Le taux du service courant du régime selon la dernière évaluation actuarielle déposée en janvier 2016 est de 19,4 % dont 42,0 % de ce taux est contribué par les employés. En vertu de la majorité des conventions collectives en vigueur, cette proportion augmentera progressivement jusqu'à 50,0 % au cours des prochaines années.

Au cours de l'année 2017, le gouvernement de la province de l'Ontario a finalisé le projet de loi 177 qui porte sur le règlement de l'Ontario sur les régimes de retraite. Ce règlement sur la réforme des règles de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées est entré en vigueur le 1^{er} mai 2018. Sur la base de l'information disponible et des analyses faites à ce jour, l'Université est d'avis que l'impact de ce changement est minimal pour 2018-2019.

FIGURE 7 — Répartition de la dépense de salaires et avantages sociaux (%)



BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Le budget total consacré aux bourses et à l'aide financière est de 100,1 M\$ en 2018-2019, comparativement à 100,5 M\$ en 2017-2018. Le fonds de fonctionnement contribuera 70,3 M\$ à ce programme.

Pour la première fois, une proportion d'étudiants étrangers de premier cycle et de cycles supérieurs nouvellement admis à l'Université d'Ottawa recevront une bourse d'études pouvant atteindre 2 500 \$. De plus, les étudiants internationaux au doctorat pourront bénéficier des taux de droits de scolarité canadiens grâce à une bourse équivalente à la différence entre les droits internationaux et canadiens.

À l'heure actuelle, l'Université compte près de 500 doctorants provenant de l'étranger. L'augmentation des bourses contribuera à faire de l'Université d'Ottawa une destination de choix pour les meilleurs candidats au doctorat. Il s'agit d'une première étape pour concrétiser la stratégie de l'Université en matière d'internationalisation.

Depuis 2009-2010, le budget total des bourses et de l'aide financière est passé de 54,4 M\$ à 100,1 M\$, en hausse de 84,0 %. Cette croissance est en lien direct avec l'engagement de l'Université envers la promotion de l'excellence en éducation et le soutien aux étudiants dans le besoin.

Le support financier offert par l'Université aux étudiants canadiens s'ajoute à l'aide financière aux étudiants annoncée dans les budgets provincial et fédéral, et qui entrent progressivement en vigueur au cours de l'année 2017-2018, à travers les bourses du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

BIENS ET SERVICES

Les biens et services incluent les dépenses de fonctionnement des édifices (y compris les impôts fonciers, l'entretien, l'achat et la location, et les services publics), les frais de gestion des placements ainsi que les services contractuels. Ces dépenses sont estimées à 90,9 M\$, une hausse de 3,2 M\$ par rapport à 2017-2018. Cette augmentation est due principalement à la mise en service de nouveaux espaces pour l'apprentissage et la recherche.



SERVICES AUXILIAIRES

TABEAU 4 — Services auxiliaires, budget initial consolidé 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Dépenses						
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Le budget des Services auxiliaires est effectué en orientant leurs activités et leurs initiatives dans le but d’appuyer les objectifs de l’Université tout en maintenant une saine situation financière. Ils jouent un rôle primordial dans la qualité de la vie et de l’expérience étudiantes sur le campus.

Afin d’assurer leur viabilité financière, les activités des services auxiliaires se doivent d’être autosuffisantes, c’est-à-dire que chaque service doit générer des revenus suffisants pour couvrir ses dépenses de fonctionnement, ainsi que le coût de ses immobilisations et de leur remplacement.

L’adoption du projet de loi 148 – la Loi de 2017 pour l’équité en milieu de travail et de meilleurs emplois, a eu un impact majeur sur les services auxiliaires. Dans cette perspective, ces services ont révisé leur tarification pour atteindre leur objectif d’autofinancement,

répondre aux besoins de la communauté universitaire et tenir compte de leur marché respectif.

L’Université offre les services auxiliaires suivants :

- Logement
- Services alimentaires
- Stationnement et transport durable
- Librairie
- Centre universitaire
- Congrès et réservations
- Presses de l’Université d’Ottawa



SERVICES AUXILIAIRES

SERVICE DU LOGEMENT

Le Service du logement veut fournir à la population étudiante la meilleure offre de service en mettant l'accent sur des logements de qualité, sécuritaires et qui répondent aux besoins en plus de proposer des services de programmation et d'encadrement variés et adaptés à sa clientèle.

Le Service du logement a entamé un partenariat avec le secteur privé qui lui permettra l'ouverture de la résidence Annexe, située à l'intersection de l'avenue Laurier et de la rue Friel. L'ouverture de cette nouvelle résidence est prévue pour septembre 2018 et offrira 503 lits. Avec cet ajout, le Service du logement aura une capacité totale de 4 700 lits pour la population étudiante majorant son offre de plus de 56,0 % depuis 2012-2013.

Les besoins en entretien différé pour les résidences ont été évalués à environ 101 M\$ à l'automne 2017. Dans ce contexte, le Service du logement révisé sa structure financière en procédant à une analyse comparative des taux en vigueur sur le marché et en adoptant les hausses de tarifs nécessaires pour maintenir la viabilité à long terme des résidences.

Sur le plan de la programmation et dans le but d'appuyer le succès scolaire des étudiants qui résident sur le campus, le Service du logement continuera la mise en œuvre du concept de communautés d'apprentissage et offrira les services de chefs d'équipe, de groupe de soutien par les pairs, de mentors et de conseillers communautaires vivant en résidence. Enfin, de façon à veiller tant au succès scolaire qu'à la santé et à la sécurité des étudiants, le Service du logement continuera de fournir les services de conseillers à temps plein.

Les résidents bénéficient ainsi d'un accès privilégié aux services de counseling et de mentorat. Les résidences sont beaucoup plus qu'un simple lit et pupitre, il s'agit d'un appui important à l'intégration étudiante menant au succès scolaire.

Les Services alimentaires offrent aux étudiants un menu diversifié et des choix sains en matière d'alimentation à des prix concurrentiels et équitables.

SERVICES ALIMENTAIRES

Pour continuer dans cette veine, les Services alimentaires vont achever la mise en œuvre en 2018-2019 de la deuxième étape du plan directeur approuvé en juillet 2014. Cette étape comprend l'achèvement de la construction d'une nouvelle aire de restauration de 400 places au Carrefour des apprentissages, laquelle ouvrira ses portes en septembre 2018. Cette nouvelle aire offrira trois comptoirs de service. Tout en améliorant l'offre de services alimentaires sur le campus, ces changements permettront de concrétiser la création de destinations alimentaires qui répondent davantage aux besoins de la communauté universitaire.

Les sondages de satisfaction du consommateur effectués auprès de la clientèle de la Salle à manger 24/7 démontre un taux de satisfaction s'élevant à plus de 90 %. L'Université a pu observer la concrétisation de ce taux de satisfaction avec une augmentation de l'ordre de 25 % des ventes des forfaits alimentaires au cours de la dernière année. Les Services alimentaires sont lauréats du prestigieux prix *Best Service in the Service and Provider Category* attribué par la ville d'Ottawa en 2017.

STATIONNEMENT ET TRANSPORT DURABLE

Le train léger de la ligne de la Confédération devrait entrer en service au cours de l'année 2018. La Ville d'Ottawa a annoncé en février 2018 que les premiers trains devraient être en mesure de rouler vers la fin novembre 2018. L'Université est à se préparer pour l'ouverture des stations Lees et Campus et à réaménager les lots G4 (200 Lees) et K, présentement utilisés pour la construction du réseau du train léger sur rail par la Ville d'Ottawa.

Le secteur Stationnement et transport durable continuera de faire de la sécurité des piétons une priorité, tout en poursuivant sa mission de sensibilisation auprès de la communauté universitaire quant à l'utilisation de moyens de transport durables.



FONDS RESTREINT — RECHERCHE

TABLEAU 5 — *Fonds restreint - recherche, budget initial consolidé 2018-2019 (en milliers de dollars)*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Dépenses						
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANALYSE DES REVENUS

SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET CONTRATS

Les subventions de recherche et contrats prévues au budget 2018-2019 s’élèvent à 130 M\$ et représentent 93,9 % du total des revenus du fonds restreint - recherche. Les subventions de recherche et contrats budgétées diffèrent des sommes allouées et encaissées en fonction des projets de recherche. Ces sommes peuvent provenir de plusieurs agences subventionnaires, notamment des trois conseils de recherche du Canada (CRSNG, CRSH, et IRSC), de la Fondation canadienne pour l’innovation (FCI), des Chaires de recherche du Canada, du gouvernement du Canada et de la province de l’Ontario.

Ce tableau donne une estimation des subventions de recherche et contrats projetés pour 2017-2018 et 2018-2019. Il importe de souligner que les subventions de recherche fluctuent d’une année à l’autre en fonction de divers facteurs, dont la conjoncture économique, les annonces de programmes de recherche et d’infrastructures majeures, les priorités du gouvernement et la compétitivité des projets de recherche des chercheurs de l’Université.

TABLEAU 6 — *Subventions de recherche et contrats alloués et encaissés par catégorie (en milliers de dollars)*

	Budget 2017-2018	Actuel projeté 2017-2018	Budget 2018-2019
Agences subventionnaires			
ICRS	15 500	15 500	13 500
CRSNG	18 000	18 000	19 000
CRSH	7 600	7 600	7 000
FCI	19 738	17 993	14 872
CRC	10 500	10 500	10 500
Gouvernement du Canada — Autres	7 900	7 400	7 000
Province de l'Ontario	26 787	13 506	15 046
Secteur privé	4 200	4 316	4 200
Réseaux et organisation du quatrième pilier	2 200	1 601	2 400
Fondations et associations de recherches médicales	3 500	4 504	3 500
Autres	15 500	16 505	15 500
Fonds de soutien à la recherche (brut) — Précédemment coûts indirects	13 875	13 875	13 810
Bourses	8 400	8 400	8 800
Total — Recherche *	153 700	139 700	135 128
Hôpitaux et Instituts affiliés	157 346	157 346	167 011
Grand total	311 046	297 046	302 139

*Représente les montants encaissés au cours de l’année fiscale

FONDS RESTREINT — RECHERCHE

FINANCEMENT DES TROIS CONSEILS (CRSNG, CRSH ET IRSC)

Le récent budget fédéral a annoncé une augmentation importante de l’investissement et des changements dans la programmation du financement de la recherche universitaire. Ces investissements, visant à rendre le Canada plus compétitif à l’échelle internationale, représentent une augmentation de 25 % sur trois ans et sont décrits comme « le plus récent financement de la recherche fondamentale par les conseils subventionnaires de l’histoire du Canada ». L’annonce du budget répond à un certain nombre de facteurs, notamment l’examen du soutien fédéral à la recherche, initié par le gouvernement (le rapport Naylor), qui demande des investissements accrus dans la recherche fondamentale et un lobbying intense de la communauté de la recherche. L’impact sur les revenus de l’Université étant inconnu, le budget 2018-2019 n’incorpore pas cette augmentation; cependant un impact positif est attendu.

FONDATION CANADIENNE POUR L’INNOVATION (FCI)

L’exercice financier 2017-2018 a vu la réalisation de plusieurs activités d’approvisionnements en équipements et de construction des projets de la FCI financés dans le cadre du concours du Fonds d’innovation de 2015. Les résultats du concours du Fonds d’innovation 2017 ont été annoncés par la FCI en juin 2017 et quatre projets dirigés par l’Université d’Ottawa ont été financés. Ces projets reçoivent un financement total d’environ 14,5 M\$ de la part de la FCI. L’Université a collaboré à trois autres projets FCI financés par des institutions partenaires pour un montant additionnel de 0,6 M\$. La mise en œuvre de ces projets débutera en 2018.

La FCI a également octroyé à l’Université d’Ottawa 3,3 M\$ pour douze projets FCI-JELF (Fonds des leaders John-R.-Evans) en 2017-2018. Ces fonds servent entre autres à attirer de nouveaux chercheurs à l’Université. Treize autres projets sont en attente de décision ou en préparation et seront évalués au cours de l’année 2018. La demande pour l’enveloppe du FJER devrait être maintenue pour l’année financière 2018-2019 avec le recrutement de plusieurs chaires de recherche du Canada. L’Université a reçu 3,3 M\$ en 2017-2018 de la FCI pour soutenir son portefeuille d’infrastructures par l’entremise du Fonds de fonctionnement de l’infrastructure.

La FCI devrait annoncer le lancement de la prochaine série de concours du Fonds d’innovation à la fin de 2018 et l’Université d’Ottawa prépare déjà le processus de sélection et d’examen interne pour ce concours.

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Grâce à la compétitivité accrue des concours des trois conseils au cours des dernières années, l’Université a obtenu deux chaires de recherche du Canada supplémentaires dans le processus de réallocation nationale de 2017, portant son total à 77, dont 57 en poste et 20 en cours de recrutement. Des activités importantes de recrutement sont en cours pour combler les chaires vacantes dont les mandats viennent à échéance. Ces efforts sont axés sur la sélection d’excellents candidats dans les domaines de recherche stratégiques de l’Université, tout en respectant les objectifs d’inclusion et de diversité de l’Université.

GOUVERNEMENT DU CANADA

Les contraintes de dépenses du gouvernement fédéral dans le passé ont également eu une incidence sur le niveau des fonds ministériels disponibles pour les contrats de recherche. L’Université d’Ottawa cherchera des occasions dans le cadre d’autres programmes fédéraux pour compléter ses perspectives de financement de la recherche, puisqu’une diminution du financement est prévue pour l’année financière 2018-2019.

PROVINCE DE L’ONTARIO

Le financement total de la province de l’Ontario est intrinsèquement lié au financement de la FCI parce que la province finance à même hauteur que la FCI dans la plupart des cas. Les décisions correspondant au concours du Fonds d’innovation de la FCI 2017 ont été annoncées en novembre 2017. Deux des quatre projets dirigés par l’Université d’Ottawa et financés par la FCI en juin 2017 ont également été financés par la province, pour un financement total de 5,6 M\$.

Malgré tout, la province a révisé le financement de deux projets d’envergures, créant un défi inattendu et important pour l’Université d’Ottawa. L’Université explore toujours d’autres possibilités pour sécuriser les fonds manquants pour réaliser ces projets.

SECTEUR PRIVÉ

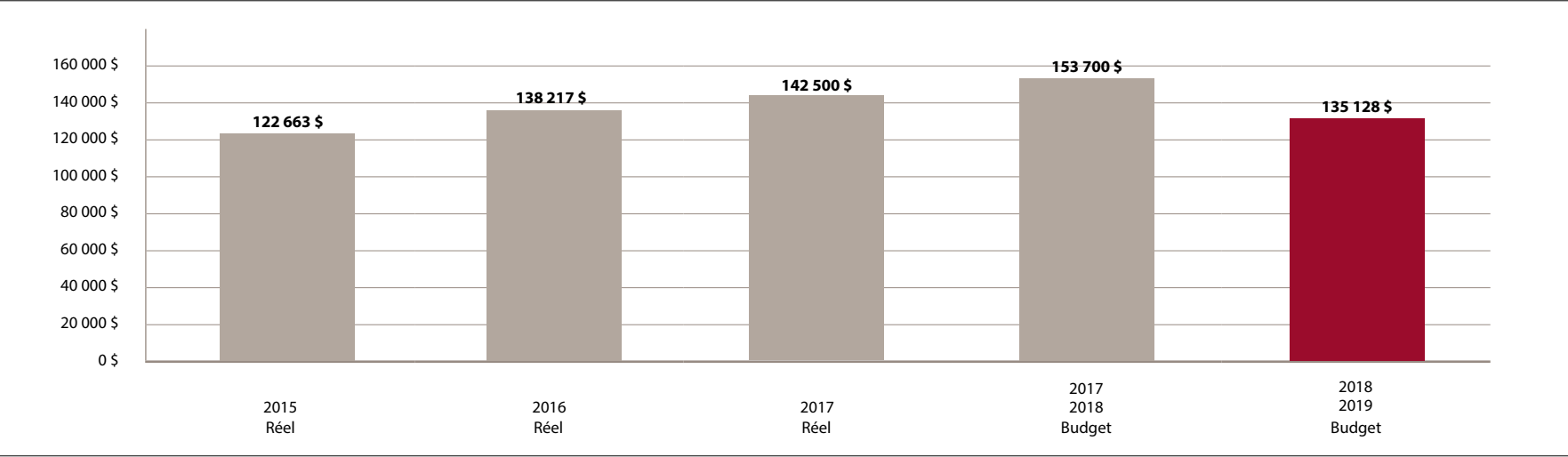
Les chercheurs universitaires continuent de répondre avec enthousiasme aux nouveaux programmes de financement des trois conseils qui offrent un financement de démarrage pour de nouvelles collaborations, ce qui pourrait éventuellement ouvrir la voie à des activités de recherche collaborative plus intensives avec le secteur privé. L’Université d’Ottawa continuera de rechercher des occasions de recherche parrainées par l’industrie, en maximisant l’effet de levier provincial et

fédéral tout en maintenant ses standards élevés d’éthique et d’indépendance.

COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE

Le financement des coûts indirects provient de diverses sources, y compris des recouvrements généraux liés à la recherche contractuelle et du Fonds de soutien à la recherche (anciennement appelé Programme fédéral des coûts indirects.). Le Fonds de soutien à la recherche est la plus importante source de recettes fédérales, avec un taux d’environ 21 % des subventions reçues par les chercheurs. Ce taux est bien en deçà des coûts indirects réels de la recherche engagés à l’Université. Malgré une baisse de revenus attendue pour 2018-2019, l’annonce du budget fédéral 2018 démontre une augmentation de l’investissement dans la recherche et l’Université est confiante que ses revenus augmenteront dans les années à venir.

FIGURE 8 — Évolution des sommes encaissées annuellement par l’Université pour ses activités de recherche au cours des cinq dernières années (en milliers de dollars)

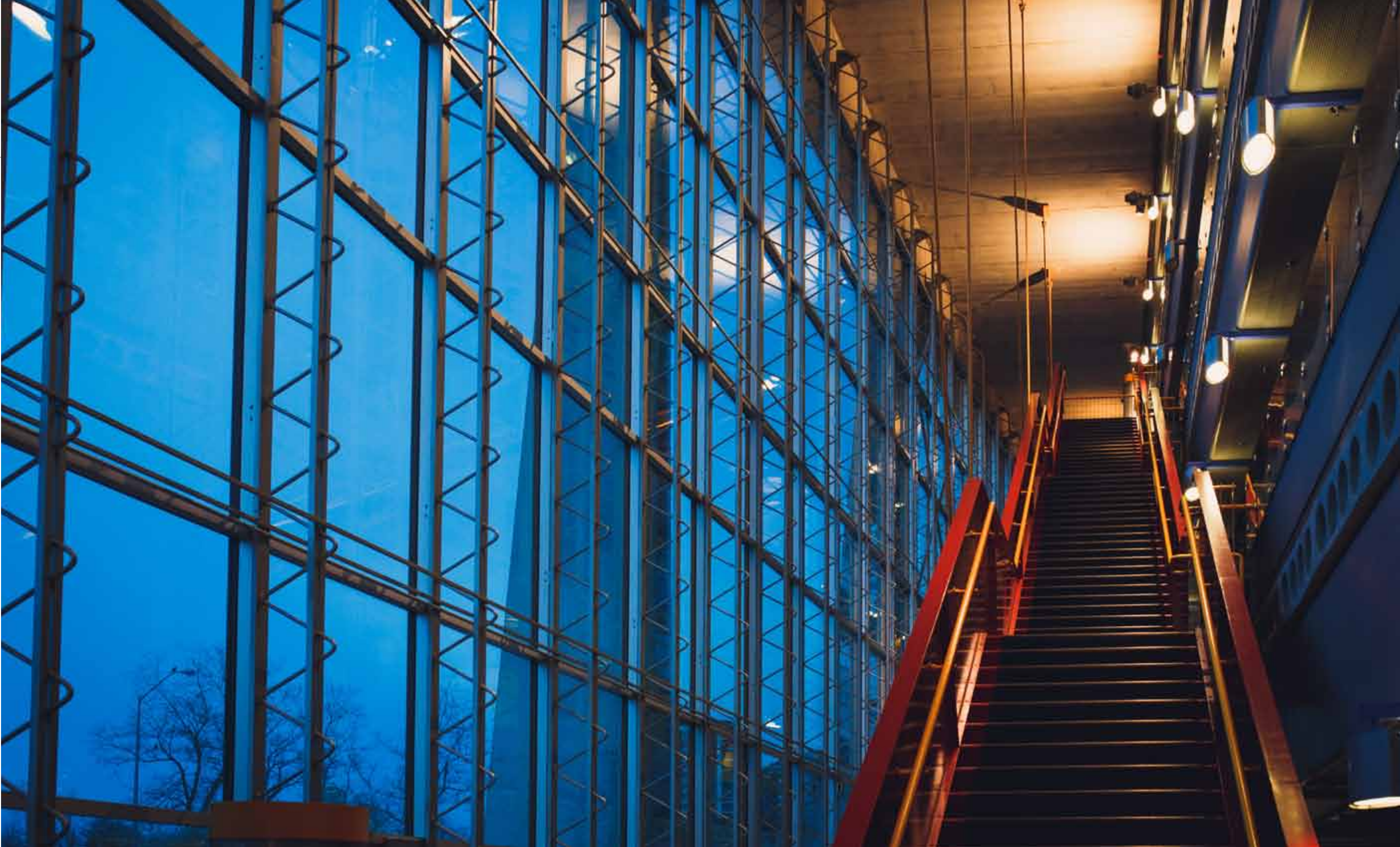
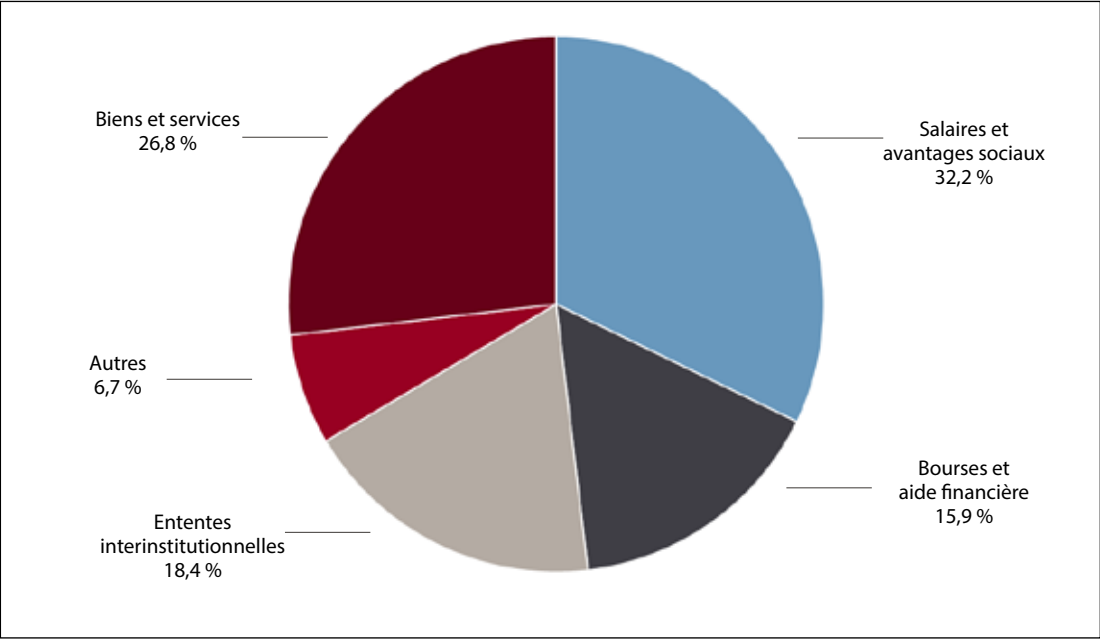


ANALYSE DES DÉPENSES

L'estimation des dépenses du budget 2018-2019 est calculée en utilisant la moyenne des dépenses des trois dernières années pour la majorité des projets. En ce qui a trait aux projets financés par la Fondation canadienne pour l'innovation, l'estimation des dépenses a été faite projet par projet, selon les ententes approuvées et leurs prévisions de dépenses.

Les dépenses comportent principalement des dépenses salariales, des bourses et aide financière pour les étudiants, ainsi que des dépenses d'équipement pour les projets de recherche.

FIGURE 9 — Proportion des dépenses par poste (%)



FONDS RESTREINT — AUTRES

TABLEAU 7 — *Fonds restreint - autres, budget initial consolidé 2018-2019*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Dépenses						
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de placement au budget 2018-2019 s’élèvent à 9,5 M\$ et représentent 38,39 % du total des revenus du fonds restreint — autres. Ces revenus proviennent majoritairement du transfert de 3,5 % des revenus de placement gagnés sur les fonds dotés et qui peuvent être dépensés. L’Université protège le pouvoir d’achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations.

Conséquemment, l’Université a institué comme principe de fixer le montant des revenus pouvant être dépensés à 3,5 % de la juste valeur moyenne du fonds au cours des douze derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l’Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle, quel que soit le revenu de placement gagné à la fin de l’année financière.

ANALYSE DES DÉPENSES

Les dépenses du fonds restreint – autres comprennent, des dépenses salariales, des bourses, et des paiements pour les ententes interinstitutionnelles. Environ un tiers des dépenses du fonds restreint – autres se rapporte aux fonds dépensables.

Les dépenses du fonds restreint – autres sont directement reliées aux activités financées par le donateur, et n’inclus aucun coût indirect.



FONDS D’IMMOBILISATIONS



Complexe STEM

TABLEAU 8 — *Fonds d’immobilisations, budget initial consolidé 2018-2019*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d’immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Dépenses						
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973
Transferts - Programme d’amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-
Transferts - Pour fins d’immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

FONDS D’IMMOBILISATIONS

ANALYSE DES REVENUS

SUBVENTIONS EN IMMOBILISATIONS

Les subventions en immobilisations prévues s’élèvent à 12,5 M\$ et sont principalement composées des subventions de l’Ontario pour le renouvellement des installations et la construction totalisant 4,3 M\$ ainsi que du solde de la subvention du fonds stratégique pour l’innovation du gouvernement du Canada rattachée au projet STEM pour un montant de 6,7 M\$.

ANALYSE DES DÉPENSES

Le Comité des terrains et des bâtiments revoit les dépenses de projets majeurs d’immobilisations de l’Université, tandis que le Comité des finances et de trésorerie revoit sa capacité d’emprunt et les autres sources de financement nécessaires pour réaliser les projets majeurs d’immobilisations conformément au *Plan directeur du campus*.

En 2018-2019, nous finaliserons les déboursés pour les projets majeurs en immobilisations:

- Le **Carrefour des apprentissages** accueille les étudiants depuis janvier 2018. Ce projet de 80 M\$ a bénéficié d’une subvention provinciale de 30 M\$. L’édifice dispose de deux nouveaux auditoriums, en plus d’une douzaine de salles d’étude en groupe et de 1 000 nouveaux espaces d’études. Il est doté d’une panoplie de technologies multimédias avancées pour permettre aux étudiants de vivre une expérience pédagogique plus engageante et enrichissante que jamais. On y trouve notamment un laboratoire d’exploration pour l’essai d’outils novateurs, un écran géant 8K occupant toute la superficie d’un mur du laboratoire, un plancher en bois et un piano installés à même une salle

multifonctionnelle pour enrichir l’enseignement de la danse et de la musique ainsi qu’un nouveau centre de services alimentaires d’environ 400 places.

- La collaboration de l’Université au projet du LabO de la Ville d’Ottawa procurera de nouveaux espaces pour le programme de théâtre de la Faculté des arts (**LabO**). Ce projet de 9,4 M\$ a bénéficié d’une subvention gouvernementale de 4,5 M\$. L’ouverture de LabO est prévue à l’été 2018.

- La construction du **complexe STEM** de 173 M\$ a bénéficié d’une subvention fédérale de 51,5 M\$. Le complexe abritera des laboratoires d’enseignement à aire ouverte, de l’Atelier Makerspace Richard L’Abbé d’impression 3D, le Carrefour de l’entrepreneuriat, ainsi que des espaces multidisciplinaires tels que le Centre Brunsfield où les étudiants pourront construire et mettre à l’essai des prototypes complexes, et des laboratoires de recherches modernes. L’ouverture est prévue pour septembre 2018.

- Programme d’amélioration du parc immobilier** (PAPI) : 24,1 M\$.

Les principaux projets prévus au budget 2018-2019 sont les suivants :

- La mise à niveau des espaces occupés par les **services vétérinaires et animaliers** en vue de se conformer aux standards de la «Loi sur les animaux destinés à la recherche». Le financement prévu de ce projet est estimé à 6,8 M\$ en 2018-2019. Il est primordial pour l’Université de maintenir ses installations conformes aux différentes législations et de conserver la licence pour les animaleries et continuer à attirer des chercheurs qui sont des chefs de file dans leur domaine.

- La **modernisation des espaces étudiants** au pavillon Roger Guindon et le Service alimentaire.

- Le **remplacement des systèmes** tel que les génératrices d’urgence au Centre universitaire ainsi qu’au pavillon Morisset et le remplacement des tours de refroidissement de la centrale thermique. Les génératrices et les tours de refroidissement sont en fin de vie, les unités et les pièces ne sont plus disponibles. Le remplacement de ces infrastructures est essentiel au fonctionnement et à la santé et sécurité de la communauté sur le campus.

TABLEAU 9 — Principaux projets d’immobilisations approuvés

	Valeur totale	Dépenses et/ou décaissement					2018-2019
		Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d’immobilisations	
Carrefour des apprentissages	80 000	-	-	-	-	7 220	7 220
LabO	9 400	-	-	-	-	188	188
Roger Guindon	15 950	-	-	-	-	130	130
ARC	10 950	-	-	-	-	40	40
Peter Morand	8 150	-	-	-	-	140	140
STEM	173 063	-	-	-	-	16 740	16 740
Autres incluant Programme d’amélioration du parc immobilier (PAPI)	45 865	22 500	2 698	589	226	10 022	36 035
Total	343 378	22 500	2 698	589	226	34 480	60 493

FONDS D'IMMOBILISATIONS



Bien que l'Université ait lancé la construction de nouveaux immeubles modernes au cours des dernières années, le campus compte beaucoup d'édifices vieillissants qui nécessitent soit des travaux majeurs de rénovation, soit des travaux de réaménagement. Pour les prochaines années, l'Université, par l'entremise du Comité des terrains et des bâtiments, devra se concentrer sur l'entretien ou le réaménagement de ses installations existantes.

CONDITION DES INSTALLATIONS

L'Université détient actuellement environ 96 édifices principaux totalisant une superficie de plus de 620 000 M², localisés sur 42,5 hectares. L'âge moyen des édifices du portefeuille de l'Université est de près de 61 ans. À la lumière de ces données, l'entretien différé revêt une très grande importance pour l'Université.

L'indice de l'état des installations (IEI) est une unité de mesure qui sert à évaluer l'état général des actifs sur le campus. Régulièrement utilisé en gestion des actifs, cet indice est notamment employé par le Conseil des universités de l'Ontario dans ses rapports triennaux. Depuis la fin des années 1990, toutes les universités de la province sont tenues d'effectuer l'évaluation de l'état de leurs installations (EEI) au moyen d'un logiciel qui génère les rapports sur l'IEI.

L'IEI est une valeur numérique qui se situe entre 0,0 et 1,0. En termes simples, une valeur se situant entre 0,00-0,05 signifie que les actifs sont en excellente condition alors qu'une valeur supérieure à 0,31 suggère un niveau de détérioration critique. La valeur est calculée en divisant le coût total de l'entretien différé (ED) par la valeur actuelle de remplacement (VAR) des actifs. Pour évaluer l'ED, des équipes d'experts procèdent à la vérification des installations. Environ 20 % des actifs sont évalués chaque année, ce qui assure le renouvellement de toutes les données tous les cinq ans.

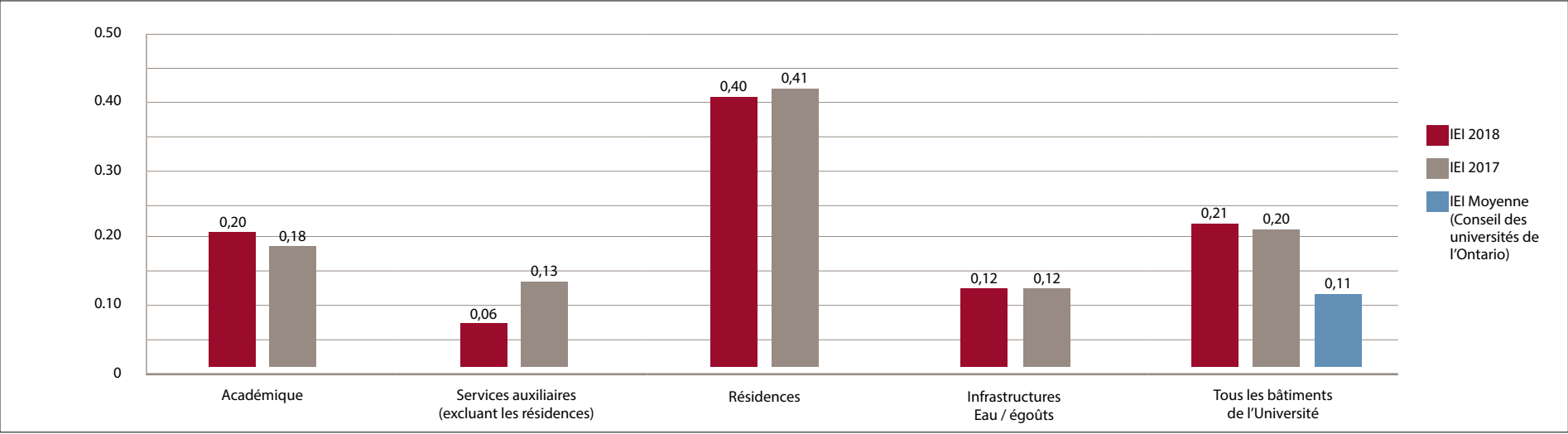
En date de décembre 2017, le total de l'entretien différé de l'Université est évalué à plus de 421 M\$. De ce montant, 300 M\$ se rapportent aux installations en lien avec l'enseignement et la recherche, 101 M\$, aux résidences étudiantes, 13 M\$ aux installations des autres services auxiliaires et 7 M\$ aux infrastructures.

La situation qui prévaut à l'Université d'Ottawa n'est pas unique ; l'entretien différé demeure une préoccupation constante de plusieurs autres institutions provinciales et fédérales. Il est essentiel pour nous de bien comprendre l'état de nos installations afin d'être en mesure de prendre les décisions stratégiques en lien avec ce

portefeuille. Ceci nous permet d'investir là où les priorités sont les plus grandes et de suivre les orientations du *Plan directeur du campus*.

Tel que stipulé dans le document « Ontario Universities' Facilities Condition Assessment Program as of June 2015 » les normes généralement acceptées dans l'industrie pour le financement annuel des installations se situent à environ 1,5 % de la valeur actuelle de remplacement soit (soit 29,5 M\$). Pour le budget 2018-2019, une somme de 12,5 M\$ a été prévue dans le cadre du programme d'amélioration du parc immobilier (PAPI).

FIGURE 10 — Indice de l'état des installations (IEI) de l'Université d'Ottawa



ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE A — Budget consolidé 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total 2018-2019	Budget 2017-2018	Actuel projeté 2017-2018*
Revenus								
Subventions de fonctionnement	390 301	422	-	-	-	390 723	385 286	391 275
Subventions de recherche et contrats	-	-	129 630	877	-	130 507	128 873	131 025
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	12 463	12 463	36 024	36 349
Droits de scolarité et autres frais	444 280	1 048	-	-	-	445 328	410 592	408 806
Revenus de placement	21 695	-	447	9 503	5 423	37 068	40 155	31 866
Ventes de marchandises et services	10 458	12 425	2 439	2 367	-	27 689	24 535	24 904
Logements étudiants	-	24 489	-	-	-	24 489	27 675	28 144
Dons	555	5	5 079	7 041	-	12 680	13 185	12 476
Autres	12 054	5 339	531	4 968	-	22 892	22 601	23 783
Total des revenus	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839	1 088 926	1 088 628
Dépenses								
Salaires - personnel académique	238 839	-	18 086	3 356	-	260 281	253 319	248 948
Salaires - personnel de soutien	188 107	8 070	18 090	3 517	-	217 784	213 813	209 769
Salaires étudiants	83 294	-	3 968	218	-	87 480	82 954	86 794
Avantages sociaux	103 891	1 553	4 929	1 172	-	111 545	110 688	108 355
Bourses et aide financière	70 318	-	22 210	7 584	-	100 112	100 525	99 458
Acquisitions des bibliothèques	16 225	-	100	206	-	16 531	15 465	16 049
Biens et services	90 888	17 390	37 481	4 992	-	150 751	145 832	151 013
Entretien, construction et rénovations	967	185	-	-	60 493	61 645	202 076	224 506
Déplacements	7 775	186	8 184	1 749	-	17 894	18 135	18 503
Honoraires professionnels	1 658	-	50	50	-	1 758	1 860	2 127
Intérêts et frais bancaires	14 406	4 032	3	20	-	18 461	18 569	18 929
Ententes interinstitutionnelles	700	-	25 672	1 813	-	28 185	28 627	31 721
Appui à la recherche et autres	19 834	8 549	999	2 164	-	31 546	33 431	31 053
Total des dépenses	836 902	39 965	139 772	26 841	60 493	1 103 973	1 225 294	1 247 225
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	2 698	589	226	(26 013)	-	-	-
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	309	-	-	(6 642)	-	-	-
Transferts - Recherche et autres	10 867	(330)	(9 923)	(614)	-	-	-	-
Activités de financement	2 741	1 086	7 688	(1 697)	(9 952)	(134)	(131 745)	(156 905)
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	43 728	138 126	24 756	17 886	1 103 839	1 093 549	1 090 320
Surplus (déficit)	-	-	-	-	-	-	(4 623)	(1 692)

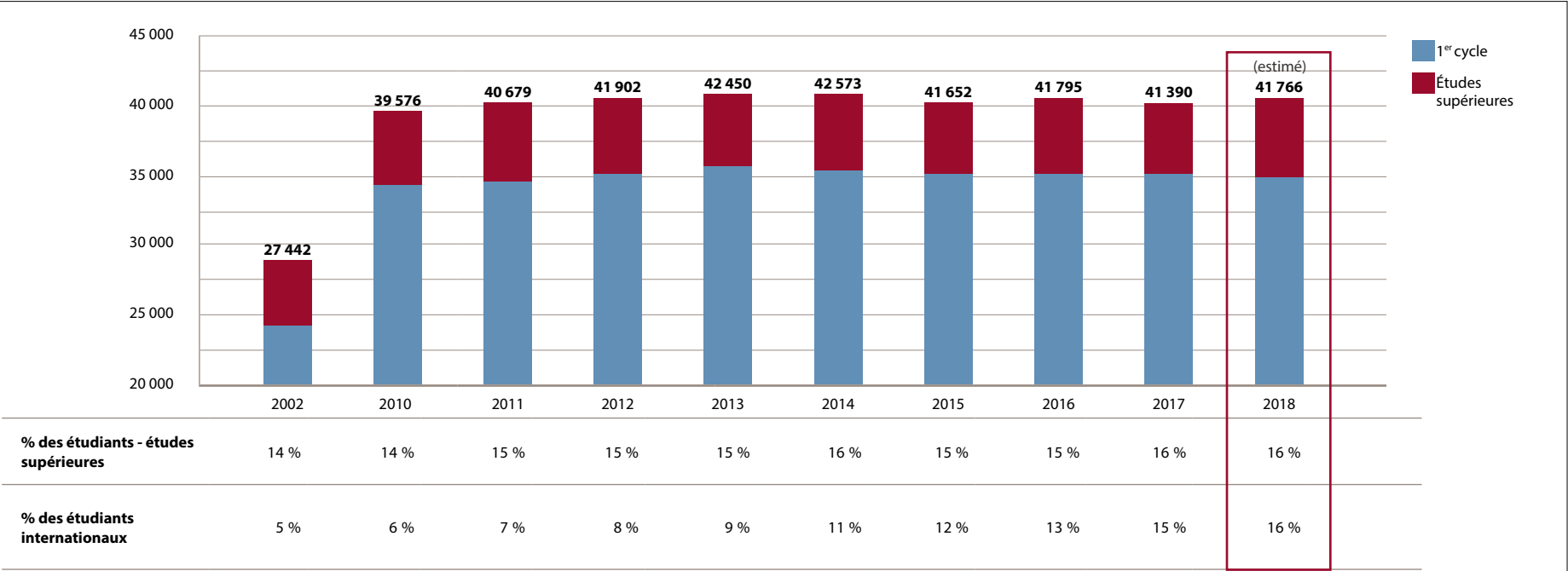
* Basé sur les projections du 31 janvier 2018.

ANNEXES

ANNEXE B — Fonds de fonctionnement, revenus - droits de scolarité et autres frais 2015-2019 (en milliers de dollars)

	Actuel 2015-2016	Actuel 2016-2017	Budget 2017-2018	Actuel projeté 2017-2018	Budget 2018-2019
Droits de scolarité - étudiants canadiens					
1 ^{er} cycle - temps plein	196 504	203 419	210 600	208 422	215 710
1 ^{er} cycle - temps partiel	18 006	17 641	20 300	19 269	19 880
Cycles supérieurs - temps plein	29 672	29 761	30 479	29 091	31 053
Cycles supérieurs - temps partiel	3 719	4 311	4 868	4 885	4 846
Total - Droits de scolarité - étudiants canadiens	247 901	255 132	266 247	261 667	271 489
Droits de scolarité - étudiants internationaux					
1 ^{er} cycle - temps plein	45 990	55 219	68 200	69 306	86 540
1 ^{er} cycle - temps partiel	5 874	7 780	8 800	9 310	10 550
Cycles supérieurs - temps plein	19 624	20 438	22 350	24 383	28 746
Cycles supérieurs - temps partiel	561	597	600	625	650
Total - Droits de scolarité - étudiants internationaux	72 049	84 034	99 950	103 624	126 486
Autres frais	40 190	41 613	43 357	42 477	46 305
Total - Droits de scolarité et autres frais	360 140	380 779	409 554	407 768	444 280
% Droits de scolarité - étudiants canadiens	77 %	75 %	73 %	72 %	68 %
% Droits de scolarité - étudiants internationaux	23 %	25 %	27 %	28 %	32 %

ANNEXE C — Nombre d’étudiants au 1^{er} novembre



ANNEXES

ANNEXE D — Fonds de fonctionnement, dépenses - salaires et avantages sociaux - Budget 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Budget 2017-2018	Actuel projeté 2017-2018	Budget 2018-2019
Salaires			
Salaires - personnel académique - temps plein	200 438	192 627	203 210
Salaires - personnel académique - temps partiel	31 217	34 397	35 629
	231 655	227 024	238 839
Salaires - personnel de soutien - temps partiel	151 286	142 943	155 322
Salaires - personnel de soutien - temps partiel	31 007	36 364	32 785
	182 293	179 307	188 107
Salaires étudiants - assistanats	21 789	22 599	23 179
Salaires étudiants - Associations des résidents professionnels de l'Ontario (PARO)	56 685	59 851	60 115
	78 474	82 450	83 294
Avantages sociaux			
Avantages sociaux (excluant Régime de retraite & PARO)	48 650	47 427	49 869
Régime de retraite	45 432	45 241	45 896
PARO	8 470	8 106	8 126
	102 552	100 774	103 891
Total - salaires et avantages sociaux	594 974	589 555	614 131

ANNEXE F — Fonds de fonctionnement, budget 2018-2021 (en milliers de dollars)

	Budget 2018-2019	Budget préliminaire 2019-2020	Budget préliminaire 2020-2021
Revenus			
Subventions	390 301	390 001	388 968
Droits de scolarité et autres frais	444 280	463 295	483 279
Revenus de placement	21 695	18 848	18 846
Ventes de marchandises et services	10 458	10 762	11 000
Dons	555	555	555
Autres	12 054	12 041	12 036
Total des revenus	879 343	895 503	914 684
Dépenses			
Salaires - personnel académique	238 839	246 793	254 243
Salaires - personnel de soutien	188 107	191 935	196 425
Salaires étudiants	83 294	83 653	84 018
Avantages sociaux	103 891	107 615	110 375
Bourses et aide financière	70 318	71 708	72 762
Acquisitions des bibliothèques	16 225	17 036	17 848
Biens et services	90 888	91 143	92 951
Entretien et rénovations	967	986	1 006
Déplacements	7 775	7 877	8 032
Honoraires professionnels	1 658	1 691	1 724
Intérêts et frais bancaires	14 406	14 689	14 980
Ententes interinstitutionnelles	700	700	700
Appui à la recherche et autres	19 834	24 982	32 086
Total des dépenses	836 902	860 810	887 150
Transferts - Programme d'amélioration du parc immobilier	22 500	18 900	15 700
Transferts - Pour fins d'immobilisations	6 333	6 438	6 454
Transferts - Recherche et autres	10 867	7 051	10 470
Activités de financement	2 741	(8 168)	5 991
Total des dépenses, transferts interfonds et activités de financement	879 343	901 367	925 765
Surplus (déficit)	-	(5 864)	(11 081)

CADRE ET HYPOTHÈSES UTILISÉS

- La projection triennale utilise l’hypothèse que le nombre d’étudiants canadiens et internationaux restera constant aux données de 2018-2019 ;
- Les dépenses salariales et avantages sociaux projetés sont comptabilisés en utilisant les données des plus récentes conventions collectives ratifiées ;
- Les dépenses autres que salariales sont augmentées au taux d’inflation de 2 % à 5 % ;
- Des investissements additionnels en entretien différé pour les bâtiments et les systèmes, qui ont été inclus en 2018-2019, continueront jusqu’en 2021 et sont inclus sous la rubrique « Appui à la recherche et autres » ;
- Des investissements continus dans l’appui à la recherche ont été calculés selon les ententes connues à ce jour.

